



Wallers-Arenberg
ville innovante, dynamique et attractive



REGLEMENT DU JEU

« Rentrée Commerciale 2022 »

Article 1 : Présentation

L'Union Commerciale et artisanale « WALLERS ARENBERG DYNAMIQUE » – Rue Marcel DANNA – 59135 WALLERS-ARENBERG, avec le soutien financier de la Ville de Wallers Arenberg et l'appui de la CCI GRAND HAINAUT, organise un jeu, du 7 au 21 septembre 2022 intitulé « Rentrée Commerciale 2022 ».

L'objet de ce jeu est de valoriser et promouvoir les artisans et commerçants de la commune.

Article 2 : Participants

Toute personne physique (+ 18 ans) sans condition à l'exception des membres du Comité organisateur ainsi que les commerçants, artisans participant à l'opération.

Article 3 : Modalités de participation

Ce jeu est ouvert du mercredi 7 septembre au mercredi 21 septembre 2022.

2 650€ à gagner sous forme de bons d'achats et de lots répartis chez nos 11 commerçants et artisans participants.

Chaque commerce participant se verra doté d'une urne dans laquelle les bulletins de participation après chaque achat pourront être déposés.

Au terme de la quinzaine, deux tirages au sort permettront de faire remporter aux participants les lots et bons d'achat mis en jeu.

Les rubriques : **Nom, Prénom, Adresse, Code Postal ou Ville, le numéro de téléphone, le mail et ceci afin de faciliter le contact direct du gagnant, ainsi que le cachet du commerçant ou identification (étiquette ou écriture) devront être complétées lisiblement sous peine d'annulation du bulletin lors du tirage au sort.**

Un seul bon par foyer et par commerce (même nom et même adresse) est admis. Tout bulletin supplémentaire sera annulé.

Article 4 : Bons et paniers

Ce jeu est doté des bons suivants :

NOM COMMERCE - ENSEIGNE	NOMBRE DE BONS	VALEUR DU BON
KRYSTEL FLEURS	15	10€
AUBERGE DES CIGOGNES	6	20€
	1	30€
CM COIFFURE	10	15€
OPTICIEN DES 4 VUES	3	40€
	1	30€
UNIS VERS ZEN	5	30€
BOULANGERIE WATTERLOT	10	15€

NOM COMMERCE - ENSEIGNE	NOMBRE DE PANIERS	VALEUR DU BON
PHARMACIE DES 4 RUES	3	50€
ESCALE DOUCE'HEURE	2	75€
ESPACE IMMO	3	50€
GARAGE DE WALLERS	3	50€
FRANCE ATELIERS	3	50€

Article 5 : lots

Les lots mise en jeu sont les suivants :

1 fontaine à eau BERKEY valeur 496.00€

1 coffret parenthèse valeur 388.00€

1 aspirateur balaie sans fil 149.79€

Article 6 : Désignation des gagnants

Le tirage au sort aura lieu en 2 temps, en présence de l'Huissier, le jeudi 22 septembre 2022 à 19h30 à la Grange Dîmière (rue Marcel Danna)

- Le premier tirage dans chacune des urnes présentes chez les commerçants (voir article 4),
- Le second tirage avec l'ensemble des bulletins recueillis (voir article 5).

Les tirages au sort seront diffusés en direct sur les réseaux sociaux de la commune.

La liste des gagnants sera diffusée sur les réseaux sociaux et affichée en mairie.

Article 7 : Remise des bons

Le ou les gagnant(s) avertis par téléphone ou par lettre ensuite à leur demande uniquement par mail si les coordonnées ont été transmises se verront remettre le bon en main propre ou envoyé par courrier.

La liste des gagnants seront affichés chez les commerçants participants et en Mairie. Les bons seront à retirer auprès des commerçants.

Article 8 : Réserves

La participation au jeu entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement. Ce jeu peut être annulé, modifié, écourté ou reporté pour force majeure ou cas fortuit indépendant de l'organisateur.

Article 9 : Dépôt du règlement

Le présent règlement est déposé en l'étude de Maître Cosson, Huissier de Justice à Valenciennes.

Il peut être adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande écrite auprès de la Mairie de Wallers Arenberg